

*Loi organique de 1983*

J'en profite pour féliciter le nouveau ministre d'État aux Relations extérieures (M. Pepin). J'espère qu'il se tirera bien de ses nouvelles fonctions quelles qu'elles soient. Je profite de l'occasion pour le féliciter des propos qu'il a tenus lorsqu'il a appris qu'un avion coréen avait été abattu. Je n'apprends rien à personne en disant que c'était un incident horrible et une bien terrible chose dans notre société moderne. Malheureusement, j'ai toujours le sentiment que bien des détails de cette affaire nous échappent. Encore aujourd'hui, d'autres informations nous parviennent dans les journaux et à la télévision qui sèment le doute dans l'esprit des gens sur ce qui s'est réellement passé. Comment se fait-il, entre autres choses, qu'un avion moderne, doté d'un triple système de navigation, se soit écarté autant de sa route? On n'a pas répondu de façon satisfaisante à ces questions.

● (1150)

Quand nous avons appris que cette tragédie était survenue, que des gens avaient déjà perdu la vie, que des Canadiens avaient été victimes d'une catastrophe internationale et avaient péri dans ce terrible incident, le ministre d'État aux relations extérieures n'a pas cessé de nous transmettre les renseignements qu'il possédait, tout en laissant entendre qu'il faudrait chercher à en savoir davantage. C'est tout à son honneur. Il n'a pas tranché la question d'emblée.

En outre, je voudrais qu'il nous explique ici même quel est son travail, car je l'ignore et le projet de loi n'en touche mot. Selon moi, ces deux rôles, pour autant qu'ils soient nécessaires, risquent de se chevaucher s'ils ne sont pas définis et divisés très clairement afin que l'on cache exactement en quoi consiste chacun d'eux. Je crois avoir droit à une explication, car je suis persuadé que la plupart des Canadiens ne comprennent pas pourquoi deux ministres sont chargés des affaires ou des relations internationales.

En terminant, je tiens à préciser que ce projet de loi, du point de vue international, m'inquiète énormément, car les questions de commerce et de profits joueront un trop grand rôle dans les décisions prises par le ministre d'État (Affaires extérieures) et d'autres aspects très importants de la vie diplomatique comme les droits de la personne et l'aide au développement international et tout simplement nos relations diplomatiques avec d'autres nations risquent d'être grandement limités.

En outre, je voudrais que le gouvernement ou le ministre lui-même nous définisse le rôle du ministre d'État aux Relations extérieures et qu'il établisse les liens et les différences avec celui du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen). Qui devons-nous croire si les déclarations et les points de vue de ces deux ministres diffèrent?

**Mlle Jewett:** Monsieur le Président, à titre de critique du Nouveau parti démocratique pour les questions relatives à l'Agence canadienne de développement international, le député sait-il que le nouveau président de l'Agence, sauf erreur, fera rapport directement au sous-secrétaire plutôt qu'au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen)? Si c'est bien le cas, quelles sont les conséquences de ce changement?

**M. Ogle:** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. On m'a prévenu de cette possibilité. Le nouveau président de l'Agence est M<sup>me</sup> Margaret Catley-Carlson. Je voudrais d'ailleurs la féliciter publiquement de sa nomination qui met fin à une vacance à ce poste de près d'un an. La rumeur veut que le nouveau président relève de subalternes du ministre. Je me suis enquis auprès de l'Agence pour savoir si c'était bien le cas. M. Jack Shea, le représentant de l'Agence qui fait directement rapport à la Chambre m'a informé ce matin que le président relèverait du secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

**M. le vice-président:** D'autres députés désirent-ils poser des questions? Dans le cas contraire, la présidence donne la parole au secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé du Développement économique et des Sciences et de la Technologie.

**M. Jim Peterson (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que j'interviens aujourd'hui, afin de répondre aux nombreuses critiques qui ont été formulées contre les aspects relatifs à l'économie régionale de ce projet de loi. Cependant, je dois admettre que je ne suis pas très heureux de ce que j'ai entendu à la Chambre jusqu'à maintenant aujourd'hui. En effet, cela aura des répercussions sur notre capacité en tant que législateurs de tous les partis à la Chambre de relever les défis économiques extrêmement difficiles auxquels les Canadiens feront face dans les jours, les mois et même les années à venir.

Ce que je veux dire par là, c'est qu'à une époque où l'avenir nous réserve tellement de défis et de possibilités, j'avais espéré que l'opposition adopterait une attitude optimiste et constructive démontrant qu'elle est prête à proposer des solutions concrètes aux problèmes actuels. Cela n'a pas été le cas.

Le député d'Etobicoke-Centre (M. Wilson) a donné un exemple parfait de sectarisme en ne présentant à la Chambre aucune solution constructive et en recherchant plutôt la confrontation. Il peut juger que je l'accuse de bien des maux, mais permettez-moi de prouver ce que j'avance en reprenant ces paroles.

Tout d'abord, il a déclaré être inquiet de l'augmentation des crédits accordés aux régions du pays où la situation est la plus précaire. Selon lui, il s'agit purement et simplement d'un geste politique. On peut toujours qualifier nos actions de purement politiques, mais il s'agit de savoir si elles sont dans l'intérêt des habitants des régions concernées. Je crois, pour ma part, que le gouvernement a raison d'augmenter les crédits accordés aux régions pauvres du Canada. Le député a-t-il une solution de rechange constructive? Absolument pas.

En outre, il craint que les nouveaux commissaires fédéraux au développement économique qui sont nommés dans chaque province pour s'occuper des problèmes de développement économique à l'échelle locale ne soient pas en mesure de régler les problèmes économiques régionaux ou subissent les pressions des régions. Si c'est la seule critique qu'il a à formuler, je l'accepte volontiers. Si on ne nous fait pas connaître, de façon concrète et précise, les besoins des gens de ces régions, ce programme ne m'intéresse pas.